

Il n'y a pas de hasard...

Autor(en): **Lachat, Marie-Josèphe**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Inform'elles : bulletin d'information du Bureau de la condition féminine de la République et Canton du Jura**

Band (Jahr): - **(1983)**

Heft 7: **Réinsertion professionnelle des femmes**

PDF erstellt am: **31.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-349732>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

— Réinsertion professionnelle des femmes —

BULLETIN D'INFORMATION DU BUREAU DE LA CONDITION FÉMININE (BCF) DE LA RÉPUBLIQUE
ET CANTON DU JURA — 19, RUE DES MOULINS — 2800 DELÉMONT

Il n'y a pas de hasard...

Dès 1979, nous nous sommes données pour but d'éliminer de l'enseignement toute discrimination basée sur le sexe, d'éliminer toute reproduction du sexisme par l'école.

A ce titre, nous avons combattu l'enseignement, aux seules filles, de l'économie familiale pendant et après la scolarité. Mais nous avons revendiqué, haut et fort, l'enseignement mixte et obligatoire de l'économie familiale, pour toutes les filles et tous les garçons dans le cadre de la scolarité.

L'égalité des chances étant notre objectif, nous voulons offrir les chances des garçons aux filles, et les chances des filles aux garçons. Car l'égalité, donc la justice, ne peut se concevoir sans le partage...

Le projet du féminisme, qui veut confirmer la liberté de chaque individu dans l'égalité des droits et le respect de ses choix, est très proche de la mission de l'école qui, selon notre Constitution, doit former "des êtres libres, conscients de leurs responsabilités et capables de prendre en charge leur propre destinée".

Revendiquer l'enseignement ménager mixte et obligatoire, c'est tendre à ce que filles et garçons soient capables de prendre en charge leur propre destinée... jusque dans le quotidien.

En effet, l'économie familiale nouvellement définie offre une éducation nutritionnelle, une éducation à la consommation, à la gestion financière, à la protection de l'environnement...

Obligatoire, cet enseignement permet aux filles et aux garçons de ne plus subir les pressions de la tradition, la pesanteur des mentalités, la désuétude de certains clichés !

Est-ce un hasard si aujourd'hui cet enseignement donné par des femmes est contesté ? Est-ce un hasard si on s'y attaque au moment où il est décidé de l'ouvrir aux garçons ?

La généralisation de cet enseignement, donc la reconnaissance de ce savoir féminin devient insupportable à certains, autant que la reconnaissance des femmes, autant que la reconnaissance des "valeurs féminines"...

Il n'y a pas de hasard !

Marie-Josèphe Lachat

